

Bulletin Municipal



Saint-Vincent-de-Reins

N° 20 – Août 2003

moteur de recherche google



BIENVENUE DANS LE VILLAGE DE
SAINT-VINCENT-DE-REINS

<http://st.vincent.de.reins.online.fr/>

MAIRIE

DE

SAINT-VINCENT-DE-REINS

69240

Téléphone : 04.74.89.60.15

Télécopie : 04.74.89.68.34

mairie.st.vincent.reins@wanadoo.fr

Saint-Vincent-de-Reins le 31 octobre 2003

- Passage du Raid Bleu sur la Commune le samedi 8 novembre – Direction Burdet – Chantoiseau – Magny – Saint-Bonnet-le-Troncy – Munal – Patirot.

- Une plainte a été déposée à la Gendarmerie suite aux vols de plusieurs pots de fleurs.

- Conteneurs ordures ménagères : nous vous rappelons que les ordures ménagères doivent être mises dans des sacs avant d'être déposées dans les conteneurs.

- Pompiers : les faits historiques révèlent que la Compagnie aurait été créée en 1907 donc le centenaire aura lieu en 2007 et non en 2004 comme annoncé dans le bulletin municipal.

- Il est envisagé la mise en place de cours de dessin et de peinture. Si vous êtes intéressés veuillez vous faire inscrire auprès de Martine GAUGAIN.

- Déchets verts : A partir du 1^{er} janvier 2004 fermeture de la décharge vers le lotissement. Les déchets verts devront être emmenés soit à :

Cours - Les Lundi et Samedi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures
- Le Mercredi de 8 heures à 12 heures.

Bourg de Thizy - Les Vendredi et Samedi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures
- Les Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi de 13 heures à 17 heures

Amplepuis - Les Mardi et Samedi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures
- Le Jeudi de 8 heures à 12 heures.

Pour les particuliers : gratuit – Pour les artisans : payant.

- Divagation des chiens : est considéré comme en état de divagation tout chien qui en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau n'est plus sous la surveillance effective de son maître ; se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres ; ces conditions ne sont pas cumulatives.

Il est rappelé que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune seront conduits à la fourrière où ils seront gardés pendant un délai franc de 8 jours ouvrés. Les frais afférents aux opérations de garde sont intégralement mis à la charge de son propriétaire ou de son gardien.

Il est rappelé que si un animal est susceptible, compte tenu des modalités de sa garde, de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques, les propriétaires ou gardien de l'animal doivent prendre des mesures de nature à prévenir le danger. Tout animal ayant mordu ou griffé une personne, même s'il n'est pas suspect de rage, est soumis par son propriétaire ou détenteur et à ses frais à la surveillance d'un vétérinaire sanitaire ; la durée de la surveillance est de 15 jours pour un animal domestique.

Tout propriétaire d'animaux est responsable de leur garde et des dommages qu'ils peuvent occasionner.

Marius AULAS,
Maire.

Thizy, le 26 septembre 2003

Madame, Monsieur,

La canicule et la sécheresse que nous connaissons depuis plusieurs mois ont entraîné une baisse importante du niveau d'eau du barrage de Villerest, qui régule le débit de la Loire. Ce phénomène a provoqué une dégradation de la qualité de la nappe phréatique de Commelle Vernay, où est pompée l'eau que nous vous distribuons. Les teneurs en manganèse et en matières organiques ont ainsi augmenté sensiblement.

C'est pourquoi depuis quelques semaines l'eau à votre robinet peut être jaune et avoir un goût désagréable.

Cependant, malgré ces perturbations, nous n'avons pas manqué d'eau et nous n'avons pas été obligés de réduire la consommation plus que ne le prévoient les arrêtés préfectoraux.

Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum ces désagréments.

En particulier, les investissements réalisés très récemment par votre syndicat (3,5 M€ depuis 2001) pour interconnecter votre réseau avec celui du Syndicat Saône Turaine dans le Rhône nous permettent désormais d'alimenter une partie des communes de votre syndicat à partir d'une autre ressource, exempte de manganèse.

Parallèlement, sur la zone de captage de Commelle Vernay, nous avons fermé les puits les plus touchés par le manganèse.

Ces problèmes disparaîtront progressivement avec la baisse des températures et l'augmentation de la pluviométrie.

Enfin, comme nous vous l'avons annoncé au printemps dernier, la station de traitement du manganèse dont la construction va être lancée prochainement par le syndicat sera opérationnelle en 2005. Elle permettra d'endiguer définitivement ces problèmes de qualité.

Nous vous rappelons que malgré tous les désagréments occasionnés, cette eau ne comporte aucun risque pour la santé.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos courtoises salutations.

Pour le Syndicat Rhône Loire Nord
Le Président
Régional
Pierre Paire



Pour la SDEI
Le Directeur

Didier Demongeot



Le Mot du Maire

Je veux tout d'abord souhaiter la bienvenue à celles et ceux qui dernièrement se sont installés à Saint-Vincent-de-Reins ou bien qui prochainement nous rejoindront ; qu'ils y soient chaleureusement accueillis.

Notre Commune offre un éventail de services, de commerces, d'artisans ; veillons, par souci de maintenir leurs présences, à utiliser au maximum leurs compétences.

Dans le cadre du prochain contrat triennal Commune Département, le Conseil Municipal travaillera, dès septembre, à l'élaboration de ce qui sera souhaité en réalisations et réhabilitations de bâtiments, en équipements et amélioration de l'environnement. La concrétisation de ces projets sera pourtant liée aux aides qui nous seront accordées.

Je profite de ce mot pour remercier les associations et personnes qui se mobilisent à l'occasion de manifestations, qui animent ou embellissent notre village.

Pour la qualité de vie à laquelle nous sommes tous très attachés, il est souhaitable que ce bel enthousiasme se poursuive pour des prochaines festivités qui feront un Saint Vincent encore plus convivial.

Marius AULAS,
Maire.

Conseil Municipal :

Maire : Marius AULAS

1^{er} Adjoint : Daniel RAFFIN

2^{ème} Adjoint : Daniel CATHELAND

Autres membres : Eric FOUGERARD. Jean-Pierre LEITA. Christian JACQUET. Michel MARCHAND. Jeannine GOUTTENOIRE. Gérard SAINT-PAUL. Martine GAUGAIN. André RAQUIN. Philippe CHAMPALLE. Jean SAINT-ANDRÉ. Raymonde DUDU.

Employés Municipaux :

Secrétaire de Mairie : Mireille NUNO

Agent d'entretien : Dominique DUCROS

Agent d'entretien (cantine) : Martine PERRIN

CONTRAT TRIENNAL

Depuis 1999, le système d'aide départementale aux communes et aux structures intercommunales s'inscrit dans le cadre de contrats triennaux. Une procédure qui tient compte de la diversité des projets et s'inscrit dans la durée. Requalification des cœurs de village, cadre de vie et environnement, accès aux nouvelles technologies, ce sont essentiellement les trois domaines dans lesquels le département accompagne les communes dans le cadre des contrats triennaux.

CENTRE DE LOISIRS

Ne nombreux parents demandent la mise en place d'un centre de loisirs. Pour cette réalisation, il nous est nécessaire d'avoir un encadrement de trois personnes détentrices du BAFA dont une le BAFD sachant que ces formations seront prises en charge par la Commune.

Nous invitons les personnes intéressées par ce projet à se faire connaître au plus tôt en Mairie.

ASSISTANTES MATERNELLES

Nous vous rappelons que nous sommes toujours intéressés par des assistantes maternelles qui font actuellement défaut sur notre village.

ECOLE DE LA COMMUNE

Je vous rappelle que la scolarité est gratuite et que, bien que l'école du village soit une école privée, la pratique de la catéchèse n'est pas obligatoire ; les enfants ne sont pas obligés de participer aux activités chrétiennes soit que les enfants ont une autre religion soit qu'aucune religion n'intéresse les parents. Cette question est posée aux parents lors de l'inscription de leur enfant à l'école.

RAPPEL

Propreté des voies et des espaces publics

Selon le règlement sanitaire départemental :

"Les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillure desdites voies".

Or aujourd'hui, le problème est toujours posé pour les "crottes" des chiens qui envahissent nos rues, trottoirs, places publiques et espaces verts.

Je vous demande donc de ramasser les déjections de vos animaux.

Je vous rappelle également qu'il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places, aires de jeux et autres points de la voie publique.

Vous devez également apprendre à votre chien à ne pas aboyer à toute occasion, même quand vous êtes absents.

Je vous en remercie.

ENVIRONNEMENT

Je vous rappelle qu'il est interdit de brûler des déchets ménagers à l'air libre. Cette interdiction est formulée à l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Etat Civil

NAISSANCES

Année 2002

08 avril SADOT Clément Eric Daniel
09 avril VALLET Léane
27 mai PHILIPPE Laurine Amandine
4 novembre FORAY Vitoria
11 décembre FOUGERARD Camille Bernard
15 décembre ANDRE Hugo Pierre



Année 2003

11 février ROBIN Mathilde
17 avril DEPIERRE Alexandre
4 juillet DENIS Coralie

MARIAGES

Année 2002

13 avril JOANIN Alain Marc Yves et COQUELIN Corinne Marie Eliane
11 mai DENIS Robert et BILLET Christine
13 juillet LEROUX Paul et DUBUIS Virginie Yvette
20 juillet CABOUX Lionel et DEREPIERRE Elodie Marie-Noëlle
24 août BORDAT Philippe et DUDU Ghislaine
14 septembre PLASSE Dominique et RAQUIN Irène Yvonne



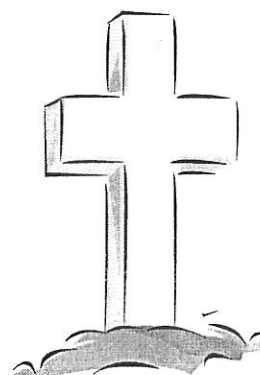
Année 2003

12 juillet AULAS Pierre-Jean et BRUN Géraldine Louise

DECES :

Année 2002

11 janvier CORGIE Albert Louis
16 février CHERBLANC Léontine Yvonne Epouse DEPIERRE
18 février DUFOUR Jean Philippe
25 février TEILLARD Joseph Marie
02 avril FINO Georges
27 avril DARPHIN Lucie Françoise Pauline Veuve BAISET
27 mai CALLANDRY Marguerite Marie Augustine Epouse AULAS
30 juin PLASSE Gabriel Maurice Auguste
13 août GONDY André Marcel
15 septembre MOISSONNIER Claudius Louis
06 décembre DUTANG Raymonde Marie



Année 2003

15 janvier JONARD Gabriel Léon
27 mars BRUYERE Jean Marie
07 avril LOUCHEUX Yvette Marie Désirée Suzanne Veuve CHALOM
13 avril SAWA Jacques
05 mai CALLANDRY Roger Antoine

Budget Communal

D'où vient l'argent (montants en Euros) :

Etat :	85.134
Intercommunalité :	109.610
Impôts et taxes :	111.417
Locations immeubles communaux :	35.860
Cimetière – Occupation domaine public :	.644
Remboursement rémunération du personnel :	.720
<u>Soit un total de :</u>	343.385

Qu'à t'on fait avec ce budget !

- Vie de tous les jours (fonctionnement)

Fournitures :	60.100	(Eau - Electricité - Carburants - Combustibles - Diverses)
Entretien :	59.540	(Bâtiments - Terrains - Voies - Matériel)
Personnel et honoraires intervenants :	112.230	(3 agents - Formation - Elus - Services extérieurs)
Ecole :	23.180	(Subventions - Fournitures scolaires)
Bibliothèque :	2.700	(Achats livres et cassettes et remboursement docs abîmés)
Fêtes - Frais postaux - Téléphone - Fax :	9.580	
Impôts et taxes :	4.240	
Subventions diverses :	7.930	
Remboursement des emprunts :	8.515	
Cotisation service incendie :	12.350	
Cotisation organismes regroupement :	9.285	
<u>Soit un total de :</u>	309.650	

- Dépenses extraordinaires (investissement)

Remboursement capital des emprunts :	22.130	
Acquisition matériel :	6.000	Portail – Banderoles - Buvette
Travaux terrains :	5.000	Viabilisation terrain des Granges
Travaux de bâtiments :	20.000	Adduction eau église – Peintures – Zinguerie aire jeux
Provision pour dépenses imprévues :	1.295	
<u>Soit un total de :</u>	54.425	

- Recettes investissement

Remboursement TVA :	20.690
<u>Soit un total de :</u>	20.690

Dossiers en cours :

Restauration croix.
Gros travaux de maçonnerie murs du cimetière.
Aménagement de terrains.

Dossier à l'étude :

Aménagement de 4 studios pour personnes âgées valides aux 1^{er} et 2^{ème} étages du bâtiment qui abrite la Bibliothèque Municipale.

Pompiers

Fidèles dans notre démarche, Vincentais ont le privilège d'avoir Monsieur Lucien DEVEAUX qui a les moments les plus durs et à que nous soyons devenus pompiers éloignés administrativement de nos pompiers de Saint Vincent.



je vous confirme que les Saint des secours sur place, grâce à toujours soutenu ses pompiers dans Monsieur Marius AULAS qui malgré départementaux et par la même maires, est resté proche et ami des

Une preuve nous en est a été accordée lors du vote du servira aux jeunes sapeurs pompiers préparer à devenir pompiers

professionnels parce que nous avons créé la section des jeunes sapeurs pompiers de la vallée des Sapins (Cours la Ville – Thizy – Amplepuis – Cublize - Saint-Vincent-de-Reins). J'enregistre toutes les demandes, car c'est l'avenir de notre service de secours qui est en jeu.

donnée, une subvention de 400 euros Budget communal. Cette subvention qui, à partir de 12 ans, pourront se volontaires à part entière voire même

Ce que je vous disais l'an dernier s'est réalisé : plus de cinquante interventions malgré que ce soit un contre-challenge pour nous, parce qu'à chaque intervention c'est une ou un Saint Vincentais qui en est victime ou sinistré. Cependant le nombre d'interventions pour les pompiers de Saint Vincent va augmenter dès 2003 en effet, à l'heure à laquelle vous lirez ce bulletin c'est à dire après le mois de juin 2003, nous serons les premiers secours, en plus de Saint-Vincent sur la Commune de Ranchal, décision départementale qui n'exclue pas le soutien des pompiers de Cours la Ville.

Je pense que les pompiers de Saint Vincent évoluent dans le bon sens, j'ai une équipe formidable, toujours prête à se former : encore trois candidatures pour le stage de Caporal, une pour le Sergent et nous venons d'apprendre la réussite à l'examen de secourisme d'Emilien MURAT, 14 ans, futur JSP.

Tout ceci pour vous annoncer que nous serons fiers de mettre l'ambiance au village l'an prochain pour le centenaire de la création du corps où tous les Saint Vincentais seront à l'honneur et accueillis comme il se doit ! Sous la protection de notre cher défunt capitaine Nony.

Je vous ferai savoir la date de ce chaud centenaire.

Le chef de Centre
Louis VADEBOIN

Secrétariat de Mairie

Rappel des heures d'ouverture au public :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

De 9 heures à 12 heures et de 14 heures 30 à 17 heures 30

Samedi De 9 heures à 11 heures

Téléphone : 04.74.89.60.15 – Télécopie : 04.74.89.68.34 – E. mail : mairie.st.vincent.reins@wanadoo.fr

Veillez noter dès à présent que le secrétariat sera fermé le Lundi 8 septembre 2003 ainsi que les Vendredi 10, Samedi 11 et Lundi 13 octobre 2003.

Société de Pêche

La société de pêche du Haut Reins, conformément aux directives institutionnelles a procédé à l'élection de son bureau lors de l'assemblée générale du 13 décembre 2002.

Ont été élus :

Président :	André MARCHAND	Vice-Président :	André SAINT PAUL
Trésorier :	Georges DESSEIGNE	Secrétaire :	Roger VADEBOIN

Le 27 mars ont eu lieu les élections des membres du Conseil d'Administration de la Fédération pour 5 ans. 32 candidats se présentaient pour un Conseil d'Administration de 15 membres. Je me suis présenté à cette élection pour soutenir l'équipe précédemment en place et continuer le travail que nous avons commencé. Notre liste a obtenu un résultat plus qu'honorable puisque 14 membres sur 15 ont été réélus et ceci jusqu'au 31/12/2007.

La Fédération est une entreprise qui compte 6 employés à temps plein + 15 membres bénévoles dont je fais partie et qui se partagent les différentes commissions.

La Société de Saint Vincent a perdu en 2002 quelques cartes de pêche au bénéfice de la Loire qui ne respecte pas les accords interdépartementaux notamment en ce qui concerne la délivrance du timbre halieutique qui ne doit se délivrer que dans son lieu de résidence. Néanmoins, le Reins est toujours une rivière qui attire les bons pêcheurs de truites, nous nous en rendons compte lors des ouvertures qui génèrent une ambiance pleine d'animation et de convivialité.

Les alevinages sont toujours aussi importants puisqu'il a été déversé 2000 alevins de truite et 220 kgs de truites de maille dans le Reins.

Le plan d'eau des Filatures a toujours autant de succès pour sa 9^{ème} année d'exploitation. Nous y avons lâché 150 kgs de carpes, 100 kgs de tanches, 130 kgs de gardons, 30 kgs de goujons et 50 kgs de truites. Un projet est en cours en collaboration avec la mairie pour l'aménagement des abords, espérons que les autorités de tutelle départementale donneront le feu vert.

Malheureusement l'année en cours a été endeuillée par la perte de deux de nos membres de Saint Vincent. Tout d'abord André GONDY qui avait été élu trésorier en 1957 et l'est resté pendant de nombreuses années. André a été un bon pêcheur de truites et a toujours participé aux corvées et à la vie de la société, ce qui lui avait valu en 1992 la médaille d'honneur de la pisciculture.

Nous avons aussi perdu récemment notre ami Roger CALLANDRY qui malgré sa maladie et son handicap nous a toujours soutenus. Je tiens à les remercier tous les deux en leur donnant l'assurance qu'ils seront longtemps présents dans les pensées de tous leurs copains de la société.



Le concours de pêche a eu lieu encore cette année le dernier dimanche de juin grâce aux industriels et aux commerçants qui par leur générosité nous permettent de primer confortablement les lauréats.

Je lance un appel à tous les jeunes pêcheurs pour qu'ils soient présents à l'assemblée générale et qu'ils participent à la vie de la société. L'avenir leur appartient, c'est à eux de s'investir pour conserver notre écologie de pêcheur pour les générations à venir.

Leur action ne se résume pas seulement à la pêche mais à la défense de l'environnement et de la qualité de l'eau.

André MARCHAND

A l'école Champagnat ! 2002/2003



QUELQUES DONNÉES DE CETTE ANNÉE

TPS PS MS GS	Mme VIDICAN
CP CE1 CE2	Mme VAUTRIN
CM1 CM2	Mme POIZAT

Sans oublier des aides indispensables en les personnes de Mme PIERREFEU et de Mme CATHELAND ainsi que Mme PERRIN qui assure toujours la cantine.

Nous remercions la Communauté de Communes et Mme CHUZEVILLE pour leurs participations financière qui ont permis aux enfants de faire des sorties supplémentaires.
Nous remercions également la municipalité pour leur soutien.

PANORAMA des activités de l'année

- ⇒ **septembre**
Concours de pétanque OGEC
Stage de voile pour les CM
- ⇒ **novembre**
« Il était deux fois » spectacle pour tous
- ⇒ **décembre**
Ateliers pour le marché de Noël
Arbre de Noël
- ⇒ **janvier**
Classe de neige au Chalet du MEZENG d'une semaine pour les CM.
- ⇒ **février**
Des crêpes sont à l'honneur chez les Petits.
- mars**
Repas des écoles (le bénéfice est exclusivement réservé à une classe verte)
Les CM font la connaissance de GUTENBERG à Lyon
Fête de l'Internet à Cublize
- avril**
Spectacle « CICADELLE » pour tous.
- ⇒ **mai**
sortie des CP/CE à Ronno pour la découverte du bois et une visite de la scierie DULAC à Cublize
Quant aux maternelles, le concert d'HENRI DES les ont enchantées.
- ⇒ **juin**
Voyage de fin d'année pour tous
- maternelles : Parc de la tête d'or puis visite de l'aquarium à Lyon
- CP au CM : Visite à EBULLISCIENCE puis rendez-vous à l'aquarium de Lyon
N'oublions pas le grand rendez-vous des parents pour le spectacle de fin d'année, préparés par nos enfants
- ⇒ **juillet**
La fin de cette année se termine et nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances

Ces activités manifestent la vitalité de notre école et le souci de collaboration étroite entre parents et enseignants, pour le bien des enfants. Nous remercions tous les parents présent lors de nos réunions ou lors du bricolage.

APEL EQUIPE EDUCATIVE OGEC

Classes en "3"

Ce fut sous un beau soleil que les 72 conscrits de la Classe en "3" se lancèrent dans les rues de notre cher village.

La journée a démarré par la distribution des gibus et des cocardes et a été suivie par la traditionnelle photo de groupe. Quelques conscrits se sont ensuite dirigés au cimetière pour déposer une gerbe.

La Messe a été célébrée par le Père Biquez. Une fois terminée nous avons défilé dans les rues accompagnés de la fanfare de l'écho du Formont ainsi que celle du réveil de la Montagne.

Monsieur Lathuillère de Poule les Echarmeaux a assuré le repas qui était très réussi.

Nous nous sommes retrouvés 15 jours plus tard pour le voyage à destination de Touro Parc où nous avons passé une très bonne journée.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette fête et nous avons aussi une pensée pour tous nos conscrits qui nous ont quittés ou qui n'ont pu se joindre à nous ce samedi 10 mai.

Rendez-vous dans 10 ans.

Le Bureau



Nouveaux nés

DEPIERRE Alexandre
ROBIN Mathilde

10 ans

CATHELAND Laure
CHAMPALLE Romain
CHAPON Benjamin
CHIZELLE Sylvie
DENIS Guillaume
DESLOGES Valentin
FORAY Sophie
LABROSSE Mathieu
MARCHAND Maxime
PIERREFEU Alice
PLASSE Gaétan
RAFFIN Alexia

20 ans

AUBERGER Anthony
BERAUD Amandine
CHAMPALLE Marylène
DERESSE Virginie
LARUE Fabienne
MURAD Julien
RAFFIN Sébastien

30 ans

BUYS Patricia
CAPA Emmanuelle
DEPIERRE David
DUMOULIN Olivier
DUMOULIN Valérie
FOUGERARD Richard
GONACHON Catherine
PERRAS Véronique
ROBIN Nathalie
ROCHE Sophie
SAINT PAUL Guillaume
VADEBOIN Jean Pierre

80 ans

FOUILLAND Albert
PLASSE Félicie

90 ans

BEROUD Agnès

40 ans

BONNETAIN Patrick
CHAMPALLE Mireille
COTTIER Nobert
DORYS CHARNALET Sophie
DURNERIN Pascale
MARCHAND Michel
MERCIER Eric
PLASSE Catherine
RIPOLLI Dominique
RIPOLLI Jean Pierre

50 ans

AUBERGER Christian
CHAMPALLE Simone
DEREPIERRE Guy
DERESSE Jean
MICHEL Marie Claire
NOILLY Roger
NONY Roger
PIERREFEU Jean Paul
ROLOVIC Djordjie
TEILLARD Paul
VALLET Jeannine

60 ans

AULAS Marius
CABOUX BERANGER Monique
CORGIE Jean Jacques
CORNELOUP Marinette
DUDU Raymonde
FAVRICHON Jean Paul
SAMSON Marie
TRAMBOUZE Paul
URREA GARDIAN Danielle

70 ans

AUBERGER André
AUBERGER Yvette
DUDU Jean
LACHAIZE Henri
LACHAIZE Anne Marie
LONGERE André
LONGERE Denise
MERCIER Paul
ODIN Marie Rose

Les Amis du Voyage

Fiesta Brava à Lloret De Mar Du 29 mai au 1^{er} juin 2003

Cette année c'est avec 49 personnes (car complet) que nous partions en direction de l'Espagne (chiffre idéal pour compter les absents à chaque arrêt !). Destination très appréciée de tous apparemment avec un très très beau temps (d'ailleurs nous avons ramené le soleil ; c'est la raison pour laquelle il fait si chaud cette année !!!!...)

Nous avons bien apprécié les beaux paysages de la mer, la corniche côtière de la Costa Brava et notre belle côte vermeille au retour. Le point fort de notre voyage a été la journée à Barcelone mais surtout le site de Montserrat vraiment magnifique. La route d'accès est très belle et parfois impressionnante ; 2 de nos voyageuses ont fini la montée l'une assise, l'autre à genoux dans l'allée du car mais elles sont remises depuis.

Toujours avec notre chauffeur préféré qui est d'abord un conducteur chevronné, avec lui pas de fausse route ni de temps perdu. Il est aussi un très bon guide et un excellent conteur. Comme d'habitude beaucoup de bonne humeur et d'ambiance même si dans la vallée du Rhône le retour a été un peu difficile. Avec beaucoup de chansons nous avons fait sauter les bouchons !

1^{er} jour : Destination Lloret de Mar

Départ en direction d'Arles, Narbonne, Perpignan. Déjeune buffet en cours de route.

Après-midi, traversée du Languedoc et du Roussillon. Autoroutes vers Figueras et Gérone. Arrêt dans une bodega à Llagosera pour déguster ou acheter vins et liqueurs. Arrivée à Lloret de Mar, plus importante cité balnéaire de la Costa Brava. Installation à l'hôtel – dîner – soirée dansante et nuit.

2^{ème} jour : Blanès – Les vieux villages

Excursion à Blanès – ravissant petit port – on y découvre un joli jardin botanique riche en nombreuses plantes exotiques. Déjeuner.

Après-midi Costa brava par la corniche côtière – Tossa de Mar – San Feliu – Playa de Aro – Plamos et Pals. Visite libre de ce petit village dont les ruelles aux maisons roses conduisent à l'église gothique Sant Pere et à la tour des heures. Arrêt à Bisbal avec ses ateliers de céramiques colorées. Retour vers Lloret. Dîner, soirée dansante et nuit.

3^{ème} jour : Barcelone et Montserrat

Départ vers Barcelone avec un guide local. Visite de l'église de Gaudi : la Sagrada Familia. Visite du monastère sanctuaire de la Vierge Noire patronne de la Catalogne : la Moreneta.

Déjeuner. Retour vers Barcelone et visite : le quartier gothique, la cathédrale et son cloître, la place Colomb, le quartier olympique et le Montjuic. Temps libre en fin d'après-midi sur les ramblas qui descendent jusqu'au port. Retour à Lloret. Dîner, soirée dansante et nuit.

4^{ème} jour : La côte Vermeille

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ pour Figueras, Rosas, Cadaquès. Continuation vers Llança, Port Bou et Cerbère, Banyuls, Port Vendre, Collioure. Déjeuner. Retour direct par Montpellier.



A l'année prochaine.

GENDARMERIE NATIONALE

Légion de gendarmerie départementale
de Rhône-Alpes
Groupement du Rhône
COMPAGNIE DE VILLEFRANCHE SUR SAONE

363 Avenue Joseph Balloffet - B.P. 428
69 654 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX
TPH : 04 74 65 26 00

OPERATION " TRANQUILLITE VACANCES " QUELQUES CONSEILS AFIN DE VOUS AIDER A PREVENIR LES ATTEINTES AUX BIENS

Chaque année, la période estivale est propice à la commission de cambriolages, des vols de véhicules, des vols par ruse ou des escroqueries avec votre carte bancaire. Cette année, la gendarmerie nationale a décidé de mener une campagne d'information en liaison avec les communes.

Le concours de la population est aussi un élément déterminant dans la lutte contre la délinquance ou contre l'insécurité, car il permet d'optimiser l'action des militaires de la gendarmerie.

Aussi, les gendarmes de la compagnie de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE ont l'honneur de vous prodiguer certains conseils qui vous permettront de mieux mettre en échec les voleurs.

S'agissant des vols dans les habitations, il est possible de constater trois grandes formes de vols dans les résidences :

- Les vols (d'argent, de bijoux, de cartes bancaires ou carnets de chèques, de magnétoscopes, de consoles de jeux ou éléments hi-fi, d'outillage, etc.), perpétrés en l'absence des occupants, le plus souvent à la tombée de la nuit ou au cours de la nuit, sans long repérage préalable, avec effraction d'une porte, d'une fenêtre ou/et d'un volet. Ces cambriolages se caractérisent par leur très grande rapidité d'exécution et la fouille sommaire de la maison.

- Les vols simples de sacs à mains, sacoches, argents ou objets de valeurs, commis avec ou sans effraction mais en présence des occupants (portes non fermées à clés ou effraction sur les serrures). Ils concernent les objets visibles de l'extérieur et sont commis autant le jour que la nuit.

- Les vols dits HOME-JACKING perpétrés très discrètement au cours de la nuit, avec ou sans effraction de la porte ou de la fenêtre, en présence des occupants endormis, au-cours desquels sont volés les numéraires dans les sacs à mains laissés dans l'entrée de l'habitation ainsi que les clés de la voiture avec laquelle les malfaiteurs repartent.

- Les vols de mobiliers ou d'œuvres d'art, moins nombreux, qui sont le fait de connaisseurs. Ils font le plus souvent l'objet d'un repérage minutieux. Ils concernent surtout les châteaux et les maisons bourgeoises.

ACTIONS POSSIBLES CONTRE LES AGISSEMENTS DES MALFAITEURS :

S'agissant des valeurs, bijoux, cartes bancaires et chèques :

- Ne pas les laisser en évidence, faciles à trouver ; pour cela, ne pas les entreposer dans la salle de bains, la chambre à coucher ou dans les bureaux et secrétaires. Privilégier des lieux insolites.

- Ne pas conserver de fortes sommes d'argent au domicile.

S'agissant du mobilier et des œuvres d'art :

- Les prendre en photographies, les faire expertiser. Les marquer avec des signes distinctifs (par exemple pour un bureau ou une commode, mentionner votre nom avec un feutre indélébile sous les tiroirs, dans les caissons). Ces opérations permettront en cas de découverte de meubles suspects, de les identifier plus facilement et de vous les restituer.

S'agissant des véhicules :

Ne jamais laisser les clés sur le démarreur, même si la voiture est dans le garage ou dans la cour, et ce à fortiori si vous êtes partis en vacances avec votre autre véhicule ;

- Ne jamais laisser le certificat d'immatriculation dans l'habitacle (la voiture peut être revendue très facilement ou circuler normalement) tant que le vol n'est pas déclaré ;

- Ne jamais laisser les clés de votre véhicule à un endroit où il est facile de les trouver.

En outre, si vous partez en vacances, nous vous conseillons :

-De signaler la période de votre absence à la brigade de gendarmerie ou à la police municipale dont vous dépendez ;

- D'informer vos voisins de votre absence ;

- Donner éventuellement une clé à un membre de votre famille, un ami ou un voisin afin qu'il anime la maison, qu'il vide la boîte aux lettres et qu'il soit en mesure de vous prévenir ou d'alerter la gendarmerie en cas de problèmes ;

- Ne pas laisser de message évoquant votre absence sur le répondeur ; faire éventuellement le transfert d'appel ;
- Faire suivre votre courrier sur votre lieu de vacances.

De façon générale, nous vous demandons :

- De signaler systématiquement à la gendarmerie (17 ou numéro France Télécom) toute présence suspecte de personne ou de véhicule surtout si les individus que vous voyez vous sont inconnus. Nous vous invitons à relever les caractéristiques des véhicules aperçus (marque, type, couleur, immatriculation) et à nous les communiquer.

- De conserver les factures ou tout document sur lesquels sont apposées les références des appareils mobiliers qui vous seraient volés. Cela pourra faciliter leur identification en cas de découverte.

S'agissant des personnes qui se présentent à votre domicile en usant d'une fausse qualité de policier, de gendarme, de plombier ou d'agent EDF ou GDF :

Si une personne se présente à votre domicile en invoquant une histoire comme : vous avez une fuite d'eau dans votre salle de bains, il y a une fuite de gaz chez vous, ou l'employé qui est venu vous voir tout à l'heure n'était pas un agent du gaz mais un voleur et il vient d'être interpellé, restez très prudent et surtout ne laissez pas ces personnes pénétrer dans votre domicile mais appliquez les conseils suivants :

- Demander à cette personne une carte professionnelle ou une pièce d'identité ;

- Méfiez-vous si elle est porteuse de gants, c'est qu'elle veut dissimuler ses empreintes, donc c'est suspect ;
- Demander lui le numéro de l'agence du gaz ou des eaux pour laquelle elle travaille, ou de la brigade de gendarmerie voire le commissariat de police dont elle dépend ;

- Vérifiez avec quel type de voitures elle est venue chez vous (voiture de service ou banalisée auquel cas c'est suspect) ;

- N'hésitez pas à appeler la brigade de gendarmerie pour signaler la présence de ces individus ;

- Ne leur montrez jamais ni ne les conduisez à l'endroit où vous avez caché vos valeurs ;

- Si vous avez un voisin proche, appelez-le.

S'agissant de l'utilisation de votre carte bancaire :

Lors de vos retraits dans un distributeur de billets, il convient de respecter certaines règles simples afin d'éviter tout désagrément :

- Avant d'introduire sa carte bancaire, faire un tour d'horizon pour constater que l'environnement n'est pas suspect, pas de présence d'individu menaçant ou de voiture occupée par des personnes suspectes ;

- S'assurer que l'appareil est en état de marche et qu'aucune affichelette relatant une panne n'y est apposée ;

- Faire son code confidentiel discrètement, ne pas agir en présence d'un client pressant ;

- Ne pas se laisser distraire pendant l'opération de retrait, rester vigilant ;

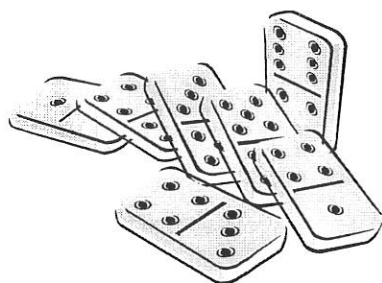
- Bien récupérer le ticket afin qu'il ne soit pas utilisé ultérieurement par des escrocs sur Internet ou auprès de sociétés de ventes par correspondance.

Les gendarmes de la compagnie de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE, loin de vous inquiéter, espèrent que ces conseils, qui ne sont pas exhaustifs, vous seront utiles. Sachez que les gendarmes luttent quotidiennement contre les voleurs, les escrocs et autres personnes malfaisantes mais, avec votre concours, leur action pourra être encore plus performante.

Enfin, n'hésitez pas à vous rendre à la brigade de votre domicile afin d'y demander des conseils plus personnels et surtout n'omettez pas de signaler tout fait qui vous paraît anormal car la sécurité est l'affaire de tous, donc ensemble, luttons contre l'insécurité.

Vos gendarmes vous souhaitent de passer d'agréables vacances

Club Notre Temps



Un an s'est écoulé depuis la dernière parution, apportant son lot de bonnes et mauvaises nouvelles.

Nous avons à déplorer deux décès, Lucien NOILLY et Antoinette BAIZET ; d'autres ont des ennuis de santé ou sont hospitalisés.

Le 27 juin 2002 nous étions 50 à nous rendre à Peaugres. Départ à 7 heures 30, arrêt petit déjeuner à la Brasserie Georges puis Vienne – Chavanay avec une dégustation de Côtes du Rhône – Déjeuner à Saint Marcel les Annonay.

L'après-midi en car visite guidée du safari parc de Peaugres puis temps libre pour visites individuelles de l'autre partie du parc. Retour vers 20 heures à Saint Vincent de Reins, casse croûte et retour dans nos pénates sous l'orage.

Les 31 août et 1^{er} septembre nous avons notre porte ouverte. Ce fut un succès, soyez en remerciés. Cette année, elle est fixée aux 6 et 7 septembre nous espérons votre visite.

Le 17 octobre nous sommes allés dîner au Château de la Roche dans la joie et la bonne humeur.

En 2002 nous avons aussi fêté deux décades : Marinette Tachon 80 ans et Marie Louise Corneloup 70 ans.

En février 2003 nous étions 50 réunis pour déguster un succulent repas chez Jean Pierre à Magny.

Venez nous rejoindre pour passer un agréable après midi dans la détente un jeudi sur deux.

Le Bureau

A. C. P. G et C. A. T. M.

En 2002 nous avons effectué une sortie dans une très bonne ambiance avec les CATM, leurs femmes et les veuves CATM.

Avec les ACPG et CATM nous avons participé aux cérémonies du 11 novembre avec remise du diplôme d'honneur des portes drapeaux à Monsieur André Marchand de la part du Ministre des Anciens Combattants et de Monsieur le Préfet du Rhône. Toutes nos félicitations à André Marchand.

En 2002, fin novembre, concours de cartes dans une bonne ambiance.

En 2003, participation aux cérémonies du 8 mai au mémorial des résistants à Thel - Guerre 39/45 avec notre porte drapeaux.

Pour le 11 novembre nous participerons aux cérémonies avec remise de la gerbe au monument aux morts.

Pour fin novembre nous vous donnons rendez-vous au concours de cartes à la Salle Polyvalente. Venez nombreux et merci à tous.

Le Président
André SAINT PAUL

Basket

Bonne saison dans l'ensemble pour notre association.

- Une deuxième place pour les poussins.
- Une première place pour les minimes filles qui, à la fin du championnat, disputèrent les Poules finales de la Loire, où elles s'inclinèrent de trois points en quart de finale.
- Les minimes garçons qui opéraient en Excellence ont eu une saison plus difficile.
- Quant aux seniors garçons, l'équipe I finit quatrième de sa Poule et l'équipe II composée de tous nos jeunes, se contente de jouer pour le plaisir, dans la bonne humeur, peu importe les résultats.



Pour la saison prochaine, les effectifs se composeront d'une équipe de minime fille, une équipe de minime garçon, une équipe senior fille, deux équipes senior garçon. Malgré de grosses difficultés dans les tranches d'âge pour les jeunes, nos effectifs devraient rester les mêmes pour la saison prochaine.

Merci aux parents, amis et supporters.

Le Bureau.

Le groupe des marcheurs



La route est longue, longue, longue.
Marche sans jamais t'arrêter.
La route est dure, dure, dure,
Chante si tu es fatigué...

Les chansons de marche étaient très usitées autrefois car beaucoup de gens passaient du temps dans les déplacements à pied. Hormis le cheval, c'était le seul moyen d'aller à l'école, aux champs, au travail, au Marché.

Pour rompre la monotonie de la route et se donner de l'allant, il fallait chanter un air entraînant, bien rythmé, s'accordant à la cadence de la marche. On chantait souvent à l'école, en groupe, en colo, à l'armée.

Ces airs de marche étaient connus de tous, comme sont connus actuellement les tubes des vedettes de la chanson. Mais hélas, ils ne sont pas gravés sur des CD et l'on peut craindre qu'ils ne disparaissent bientôt de la mémoire collective. Beaucoup de gens, marchent en promenades de détente organisée mais on n'entend jamais fredonner les chants de route et c'est dommage.

Notre groupe, quant à lui, s'étoffe de nouveaux membres. Notre dernière sortie dans le très ancien village du vieux Cherrier, en Montagne Roannaise s'est passée dans une chaude ambiance.

A bientôt le pique-nique du 3^{ème} lundi d'août.

La Poste



Le bureau de Poste est actuellement ouvert tous les jours.

Du lundi au vendredi
De 9 heures 15 à 11 heures 30 et de 14 heures 30 à 16 heures 30
Le samedi de 9 heures 15 à 11 heures 30.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler le Receveur
Au 04.74.89.60.13

Vous pouvez demander un rendez-vous les mardi – jeudi – vendredi
De 13 heures 30 à 15 heures 30 et, sur simple appel en fin de matinée.

Vous pouvez également noter les horaires d'été en juillet et août 2003 :

Du lundi au vendredi de 9 heures 15 à 11 heures et de 14 heures 30 à 16 heures.
Le samedi de 9 heures 15 à 11 heures.

Notre bureau est ouvert à tous car nous utilisons tous ses services : achat de timbres poste – de collection – de paquets – un chéquier – une carte de retrait – des comptes d'épargne – épargne logement (en vue de prêt pour le logement) et encore bien d'autres produits financiers et si nous voulons conserver une Poste à part entière, nous devons lui donner sa chance. D'ailleurs nos facteurs, la guichetière, le Receveur sont toujours à votre écoute.

Nous pouvons aussi faire appel à nos conseillers spécialisés : Patrimoine (préparer retraite – succession) – Immobilier (demande de prêts) – Financier. Ils peuvent éventuellement se rendre à domicile et les études sont gratuites.

Le Receveur.

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

Collecte de vêtements par l'APF - "Si ça ne vous va plus, nous ça nous va !"

L'association des Paralysés de France organise sa traditionnelle opération de ramassage des textiles pour financer son action auprès des enfants et des adultes handicapés moteur du Rhône.

Du Lundi 13 au Jeudi 16 octobre 2003.

Cette opération consiste dans le ramassage de textiles usagés, chaussures et radiographies périmées. Dès maintenant, vous êtes invités à mettre de côté tout ce qui peut être collecté à cette occasion. Il suffit de les placer dans des sacs plastiques et de les déposer en temps utile à la Mairie du 13 au 16 octobre 2003.

Notre Commune se fera un devoir de participer à cette manifestation, dont la réussite permet de dégager des ressources servant à répondre aux besoins des enfants et personnes handicapées de notre département. Merci de votre générosité.

Société de Chasse

Notre association arrive au terme de la saison 2002-2003, le bilan de celle-ci reste assez stable dans le domaine de ses activités.

Nous avons eu cette année le plaisir de maintenir le stand pour la pesée du cochon, attraction à la foire. Nous remercions les nombreux participants à cette loterie, car sans eux, celle-ci ne pourrait avoir lieu. L'heureux gagnant est Monsieur PONS demeurant dans notre commune avec le poids le plus approchant de 87 kg 950 contre 88 kg 055.

Le repas des propriétaires aura lieu en février 2004, la date exacte sera communiquée par voie de presse.

Le grand gibier

Chevreuril : malgré une diminution imposée des attributions, est stable sur notre territoire, la demande de solidarité qui nous est demandée est due à la mortalité assez importante dans certains secteurs Est du département. Il reste le gibier nous permettant de chasser la bonne partie de la saison, les résultats sont très satisfaisants. Notre contrat a été rempli à 100 %.

Sanglier : la bête noire a pratiquement disparue dans notre secteur. Aucun n'a été prélevé sur notre territoire depuis deux saisons ; nos agriculteurs ne s'en plaindront pas.

Le petit gibier

Le lièvre : malgré de gros efforts de protection, voit ses populations stagner même régresser. Les prélèvements le prouvent.

Le lapin : suite à des essais de réimplantation depuis trois années, les résultats sont loin d'être satisfaisants. Il nous faut persévérer et surtout poursuivre même augmenter la régulation des prédateurs.

Faisan : des lâchers sont effectués afin de permettre aux sociétaires d'agrémenter leurs journées de chasse. Une implantation est en cours nous espérons des résultats.

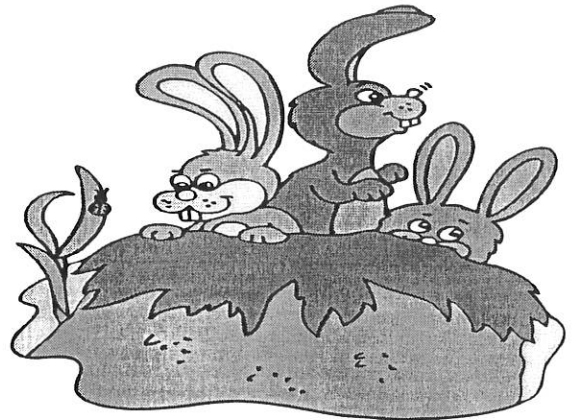
Nuisibles

3 renards adultes - 9 renardeaux - 4 fouines ont été prélevés.

En conclusion, notre société se porte pas trop mal, le souci des dirigeants actuels, compte tenu d'une baisse sensible des effectifs est d'essayer de maintenir ceux-ci car on a de plus en plus de la peine à les renouveler, les jeunes sont attirés par d'autres loisirs que la chasse.

Nous remercions les propriétaires, agriculteurs qui par leur tolérance et l'apport de leur droit de chasse et de destruction nous permettent d'exercer notre sport favori.

A tous nous donnons rendez-vous au mois de février 2004.



Comité des Fêtes

Une nouvelle saison écoulée pour le comité des fêtes.

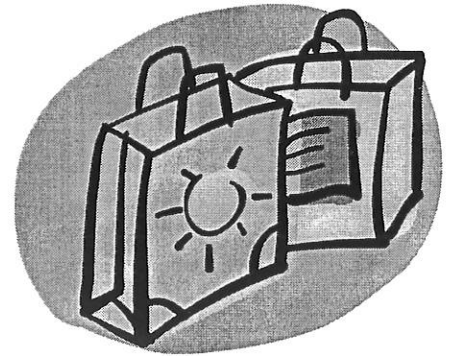
La marche : Succès pour la randonnée 2002 ; un soleil radieux venait en effet accompagner 530 marcheurs sur les chemins vallonnés et boisés de notre commune.



Fête Cantonale : Belle réussite pour cette fête réunissant les 6 communes du canton. Ce fut sur le thème de la coupe du monde de foot, remportée par les Meldois (bravo à eux), qu'elle se déroula le dimanche 6 octobre. Dommage que le ciel se chargeait, à la mi-journée, de nombreux nuages. Bonne ambiance et bilan financier positif. A l'année prochaine à SAINT JUST D'AVRAY.

La foire : Le soleil fut au rendez-vous cette année pour la foire du village. Dommage que peu de forains ne répondent à l'invitation. Il est par contre très agréable d'aller faire une petite visite aux artistes de notre village salle de la mairie. Exposition variée et très réussie.

La fête patronale : Cette année la fête patronale s'était revêtue d'une nouvelle tenue de fête. En effet, six associations ont répondu présentes pour rendre ce premier week-end de juillet festif pour tout le village. Au programme :



- Concours de pétanque, assiettes anglaises, bal gratuit, repas cochon grillé, concours de boules mixtes et course de vélo aux Filatures.

Les associations : Judo club – Pompiers – Basket – CATM – Boules des Filatures – Comité des Fêtes.

Le public venu nombreux pour cette première manifestation a pu apprécier la convivialité de toutes ces manifestations en particulier le succulent cochon grillé au son d'un sympathique orchestre et de leur pétillante chanteuse.



Par l'intermédiaire de ce bulletin et pour clore cette saison, le Comité des Fêtes vous annonce le départ de son bureau.

En effet, chacun d'eux ayant essayé d'animer le village depuis de nombreuses années désire se retirer en espérant qu'une nouvelle équipe prenne sa suite.

Bureau démissionnaire :

Président :	Roger NOILLY
Secrétaire :	Denis SALINAS
Trésorière :	Pascale DUDU
Trésorière Adjointe :	Evelyne CATHELAND
Membre :	Yves DEPIERRE

Nous vous disons donc à tous merci, rendez-vous pour la marche 2003. Notre au revoir ne sera effectif que le 30 septembre 2003.

